



12 septembre 2011

POINTS SAILLANTS

- **Les études postsecondaires demeurent le meilleur investissement qu'on puisse faire. Qui fait des études supérieures peut plus facilement obtenir un emploi, augmente ses chances d'occuper un poste à temps plein, s'expose moins au chômage, connaîtra éventuellement des périodes de chômage plus courtes et sera mieux en mesure d'effectuer un recyclage professionnel ou un perfectionnement de ses compétences – bref, il hausse le revenu annuel qu'il pourra toucher et qui aura un effet multiplicateur sa vie durant. Le désir de poursuivre des études se transmet aussi à ses enfants, ceux qui investissent dans des études postsecondaires étant plus susceptibles de voir leurs enfants suivre leurs pas. Enfin, les titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire s'adonnent davantage au bénévolat et s'investissent plus dans leur collectivité.**
- **Il est regrettable que la plupart des Canadiens, notamment les ménages à faible revenu, surestiment le coût des études postsecondaires et en sous-estiment les avantages.**
- **Les critiques selon lesquelles les jeunes s'endettent sans réussir à avoir d'emploi rémunérateur sont fondées sur des perceptions de l'état actuel du marché du travail. La faiblesse apparente de l'emploi chez les jeunes est souvent exagérée, et le fait qu'investir dans des études rapporte tout au long d'une vie n'est pas soulevé.**

LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES : LE MEILLEUR INVESTISSEMENT À FAIRE

Les dettes assez importantes qu'un étudiant doit souvent assumer au lendemain de l'obtention de son diplôme d'études postsecondaires, jumelées à la mollesse récente du marché du travail chez les jeunes, font douter certains du bien-fondé financier d'un grade ou d'un diplôme. Ces arguments sont fallacieux. Les études postsecondaires demeurent le meilleur investissement qu'on puisse faire. Qui fait des études supérieures peut plus facilement obtenir un emploi, augmente ses chances d'occuper un poste à temps plein, s'expose moins au chômage, connaîtra des périodes de chômage plus courtes en cas de perte d'emploi et sera mieux en mesure d'effectuer un recyclage professionnel ou un perfectionnement de ses compétences – bref, il hausse le revenu annuel qu'il pourra toucher et qui aura un effet multiplicateur sa vie durant. Au final, il profitera, tout comme sa famille, d'ailleurs, d'un niveau de vie supérieur. La société aussi en profitera.

Ne nous y méprenons pas : le coût à payer au départ peut être dissuasif et les dettes que l'on contractera pourraient s'avérer un lourd fardeau. Le principal problème réside dans le fait que les avantages augmentent au cours de la vie, alors que le coût doit être réglé initialement, ce qui implique que l'investissement doit probablement être financé grâce à l'aide de la famille, au soutien de l'État ou à des emprunts privés. Rien n'indique toutefois que l'étudiant qui contracte une dette soit désavantagé avec le temps. Plutôt le contraire, au fait : mieux vaut investir dans l'éducation que dans tout autre instrument financier. Un diplôme de premier cycle procure un rendement annuel moyen de plus de 10 %, chiffre qui augmente dans le cas d'un diplôme obtenu d'un collège. De plus, le désir de poursuivre des études se transmet aussi à ses enfants, ceux qui investissent dans des études postsecondaires étant plus susceptibles de voir leurs enfants suivre leurs pas. Enfin, les titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire s'adonnent davantage au bénévolat et s'investissent plus dans leur collectivité.

Il est regrettable que la plupart des Canadiens, notamment les ménages à faible revenu, surestiment le coût des études postsecondaires et en sous-estiment les avantages. Les critiques selon lesquelles les jeunes s'endettent sans réussir à avoir d'emploi rémunérateur sont fondées sur des perceptions de l'état actuel du marché du travail. Et la faiblesse apparente de l'emploi chez les jeunes est souvent exagérée. Ce qu'il faut retenir, c'est que, pour réussir, le secret est d'investir dans son avenir et que les études représentent le meilleur investissement.

Qui apprend s'enrichit... financièrement

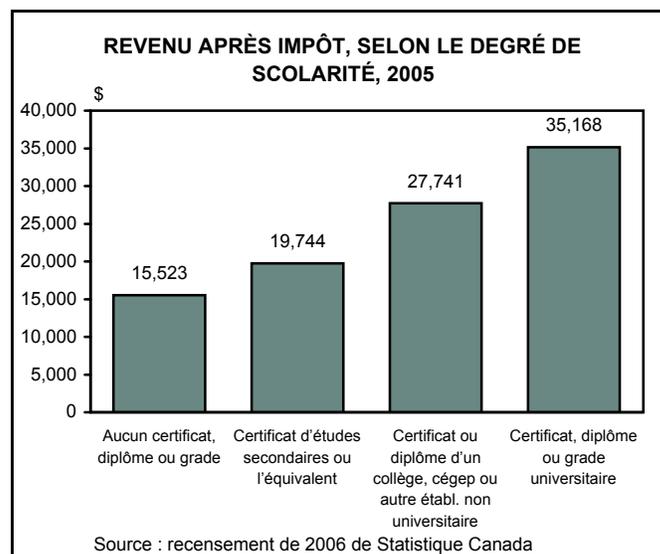
Il existe des preuves accablantes selon lesquelles des études supérieures confèrent des avantages directs et indirects. Selon l'Enquête sur la population active (EPA) 2010, de Statistique Canada, les personnes ayant fait des études postsecondaires sont très probablement plus actives sur le marché du travail et ont généralement réussi plus souvent que les autres à trouver un emploi rémunérateur. Le taux d'emploi chez les personnes âgées de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires était de 72,6 %, bien supérieur au taux d'emploi, de 61,4 %, de ceux n'ayant pas poursuivi leurs études au-delà du secondaire et plus du double

du taux d'emploi, de 33,6 %, de ceux qui n'ont même pas de diplôme d'études secondaires. Encore mieux, les diplômés de niveau postsecondaire occupent un poste à plein temps dans 88 % des cas.

Comme on pourrait s'y attendre, plus on poursuit des études, plus faible est le risque de chômage. En 2010, le taux de chômage chez les diplômés de niveau postsecondaire s'établissait à 6,0 %, contre 9,0 % chez les diplômés de niveau secondaire et 15,9 % chez ceux qui sont sans diplôme de niveau secondaire.

Les perspectives plus souriantes du marché du travail se traduisent en revenus plus élevés. Selon le recensement de 2006, le revenu après impôt médian des diplômés universitaires était de 35 168 \$, comparativement à 27 741 \$ pour les diplômés de niveau collégial, à 19 744 \$ pour les diplômés de niveau secondaire et à 15 523 \$ pour ceux qui n'ont pas terminé un programme de niveau secondaire. Il faut savoir que la différence de revenu augmente de manière exponentielle au cours de la vie, un peu à la manière des intérêts composés, et que les personnes touchant un revenu supérieur peuvent épargner gros et ainsi obtenir un revenu de placement qui produit des intérêts composés.

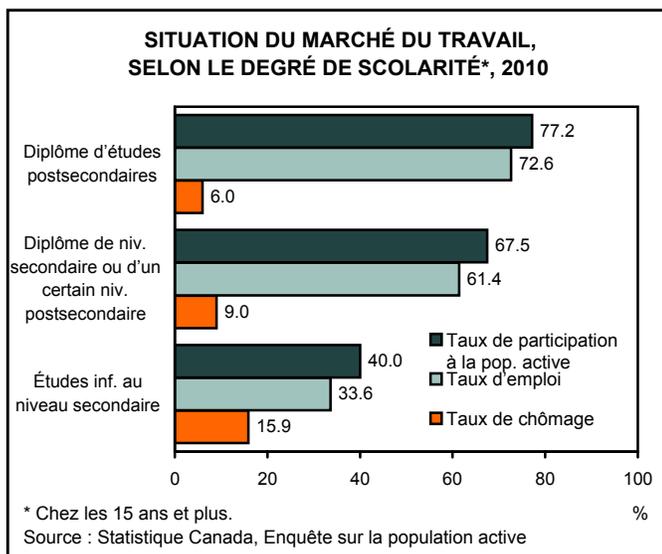
À l'avenir, les résultats disparates de l'emploi selon le niveau de scolarité ne devraient que s'amplifier. La demande pour des travailleurs hautement qualifiés n'ira qu'en augmentant à mesure qu'évolue l'économie canadienne, et le vieillissement de la population entraînera une pénurie de main-d'œuvre dans un grand nombre de métiers et de professions hautement spécialisées. Un rapport intitulé Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015) publié par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) indique que les niveaux de scolarité qu'exigent les emplois sont à la



hausse et que la croissance future de l'emploi sera la plus prononcée parmi les professions qui exigent un diplôme universitaire et la moins marquée parmi les professions qui exigent habituellement une formation en cours d'emploi. Par ailleurs, il laisse entendre que, contrairement aux professions qui exigent généralement des études de niveau secondaire, la croissance de l'emploi parmi les professions qui exigent généralement un diplôme universitaire ou collégial pourrait être supérieure à la croissance de la population active dans son ensemble.

Un plus grand nombre d'offres d'emplois et des salaires plus élevés ne sont pas les deux seuls avantages dont profitent les diplômés de niveau postsecondaire. Il existe des avantages indirects aussi. Les personnes ayant une scolarité plus élevée ont davantage tendance à adopter un comportement associé à un niveau de vie supérieur. Par exemple, elles ont tendance à s'occuper mieux de leur santé. Elles affichent généralement de meilleures capacités pour la lecture et l'écriture et pour la gestion financière. Les diplômés de niveau postsecondaire ont plus de chance de s'investir dans leur collectivité. Ils éprouvent d'ailleurs une plus grande satisfaction ou un plus grand bonheur, selon les sondages. Aussi, les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé sont plus portées à suivre une formation ou un apprentissage continu au cours de leur vie, ce qui leur permet de mieux s'adapter à la nature changeante du travail dans le contexte d'aujourd'hui, hautement axé sur le bagage de connaissances.

L'influence d'un niveau de scolarité élevé ne se limite pas qu'à la génération actuelle. Plus les Canadiens d'aujourd'hui seront instruits, meilleures seront les perspectives de la prochaine génération en matière de scolarité, voire d'emploi et de revenu. Le fait est que le taux de participation aux études



postsecondaires est en forte adéquation avec le niveau de scolarité des parents. D'après l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de Statistique Canada menée en décembre 2005, 80 % des Canadiens situés dans la tranche d'âge de 24 à 26 ans et dont les parents avaient un diplôme d'études postsecondaires avaient de fortes chances d'aller au collège ou à l'université, tandis que la proportion baissait à 70 % chez ceux dont les parents n'avaient pas terminé d'études postsecondaires.

Le coût des études supérieures

Les avantages sont donc incontestables, mais ce qu'il en coûte pour obtenir un grade ou un diplôme peut représenter une somme importante. En 2009, les Services économiques TD ont mené une étude sur le coût futur des études supérieures. En mettant à jour l'analyse, on peut avancer que la poursuite d'études de premier cycle de quatre ans au Canada aujourd'hui coûte en moyenne un total d'environ 55 000 \$ à l'étudiant qui habite le domicile familial et environ 84 000 \$ à l'étudiant qui n'habite pas le domicile familial. Nous prévoyons qu'il en coûtera à l'enfant qui naît aujourd'hui et qui dans 18 ans suivra à l'université des études de quatre ans un total de 102 286 \$ s'il habite alors le domicile familial et de 139 380 \$ s'il habite ailleurs. Rajusté en fonction de l'inflation (c.-à-d. exprimé en dollars de 2011), le coût futur prévu est de 68 950 \$ pour l'étudiant qui habite le foyer familial et 93 963 \$ pour l'étudiant qui habite ailleurs.

Déjà, l'étudiant pouvait payer ses frais de scolarité, les autres frais liés aux études et ses frais de subsistance grâce aux économies qu'il avait accumulées au cours d'emplois d'été et à temps partiel. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. De nos jours, l'aide financière aux études postsecondaires prend

RATIOS MÉDIANS DU SERVICE DE LA DETTE DES FINISSANTS EN 2005 (%), SELON L'AMPLEUR DE LA DETTE			
Diplôme	Dettes peu élevées (inf. à 10 000 \$)	Dettes moyennes (entre 10 000 \$ et 24 999 \$)	Dettes élevées (25 000 \$ et plus)
Collège	3	6	6 ^E
Premier cycle	3	6	10
Maîtrise	3	5	9
Doctorat	2	4	7

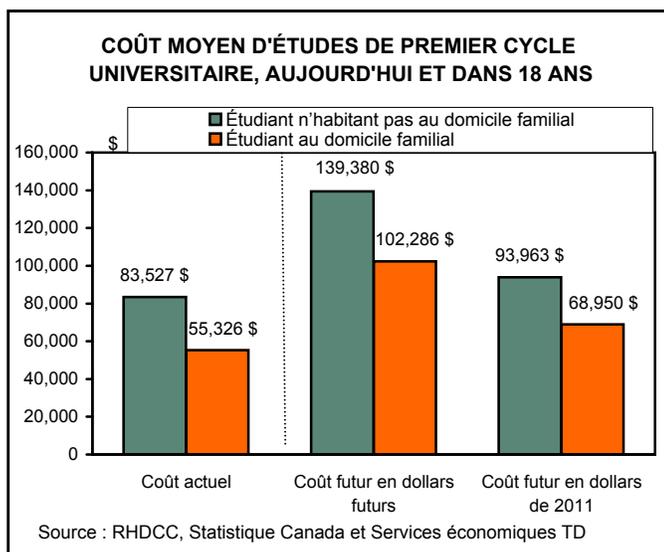
^E Sous toutes réserves
Source : Statistique Canada, « L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005 », n° 81-595-M au catalogue, n° 074

souvent la forme d'un énorme transfert intergénérationnel des parents aux enfants. Non seulement cette pratique peut entamer l'épargne-retraite des parents, mais elle ne réussit souvent pas à satisfaire les besoins financiers de l'enfant. Il s'ensuit que 26 % des étudiants contractent un prêt fourni par l'État. Malheureusement, les statistiques sont muettes quant à la proportion des étudiants qui contractent une dette du secteur privé pour financer leurs études.

L'endettement des étudiants ne gêne pas le bien-être ou le progrès économique

Malgré qu'un certain nombre de finissants affirment que les lourdes dettes de leur prêt étudiant nuisent à leur bien-être économique, rien ne prouve que leur endettement les désavantage à long terme. Les étudiants ne se rendent souvent pas compte que le fait d'emprunter dans le but de poursuivre des études constitue un investissement à vie pour le bien de leurs finances et que leur situation économique s'améliorera à mesure qu'ils rembourseront leurs dettes et que leurs revenus augmenteront à mesure qu'ils acquerront de l'expérience. Immanquablement, il s'en trouvera certains qui peineront à respecter leurs obligations à l'égard du remboursement de leurs dettes d'études, qui auront de la difficulté à trouver un travail, qui profiteront d'avantages inférieurs à la moyenne ou qui seront aux prises avec des coûts supérieurs à la moyenne.

L'ampleur du fardeau financier que représente l'endettement des étudiants peut se mesurer à l'aide des ratios du service de la dette (p. ex., le ratio du remboursement de dette par rapport au revenu gagné). Statistique Canada rassemble des données sur les ratios du service de la dette en lien avec les prêts étudiants consentis par l'État, et ce, peu de temps après l'obtention du diplôme, en tenant compte du niveau de scolarité et de l'importance de la dette. En 2005, le ratio du service de la dette médian des étudiants ayant obtenu un diplôme de premier cycle était

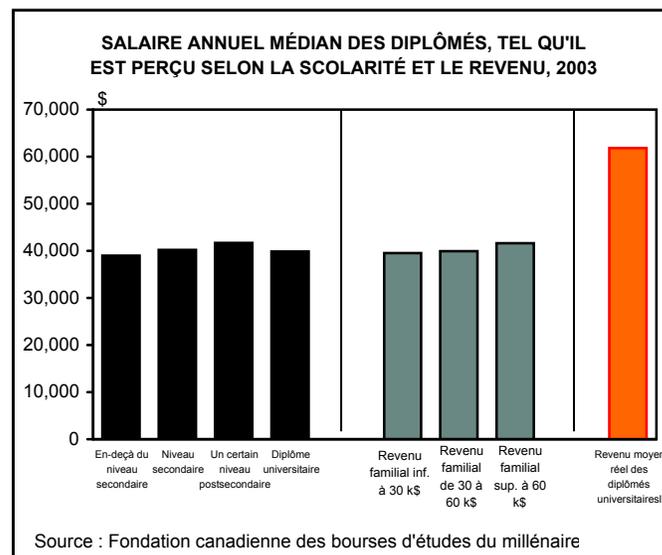


de 3 % pour ceux dont la dette était peu élevée (moins de 10 000 \$), de 6 % pour ceux dont la dette était moyenne (de 10 000 \$ à 24 999 \$) et de 10 % pour ceux dont la dette était élevée (25 000 \$ ou plus). De façon similaire, le ratio du service de la dette médian des étudiants ayant obtenu un diplôme collégial était de 3 % pour ceux dont la dette était peu élevée, de 6 % pour ceux dont la dette était moyenne et de 6 % pour ceux dont la dette était élevée. Il importe de souligner toutefois que ces chiffres sous-estiment le ratio du service de la dette, puisqu'ils ne prennent pas en considération le remboursement de dettes à des sources de financement privées. Cependant, le service de la dette, de par la moyenne de ces ratios, est raisonnable si l'on tient compte du fait que les institutions financières s'inquiètent en règle générale dès que le total des coûts du service de la dette dépasse de 40 % le revenu avant impôt. En d'autres mots, pour un étudiant, l'endettement peut peser très lourd sur ses épaules et risque de limiter les fonds supplémentaires qu'il peut et devrait se voir octroyer au sortir de l'école, sauf que la vaste majorité des étudiants arrivent à s'acquitter de leurs obligations financières.

Bien sûr, on pense aussi au sort des personnes ayant une expérience différente de la moyenne. Il importe de souligner que chaque étudiant se doit de bien comprendre les obligations financières qu'il prend. On peut également avancer que l'aide financière consentie par l'État devrait être modulée afin d'être plus généreuse lorsqu'elle est destinée à ceux qui sont issus d'une famille à faible revenu.

Bien qu'endettés, les diplômés de niveau postsecondaire sont propriétaires dans une forte proportion

Certains étudiants déclarent que leurs dettes d'études les empêchent de devenir propriétaires. Cette affirmation souf-

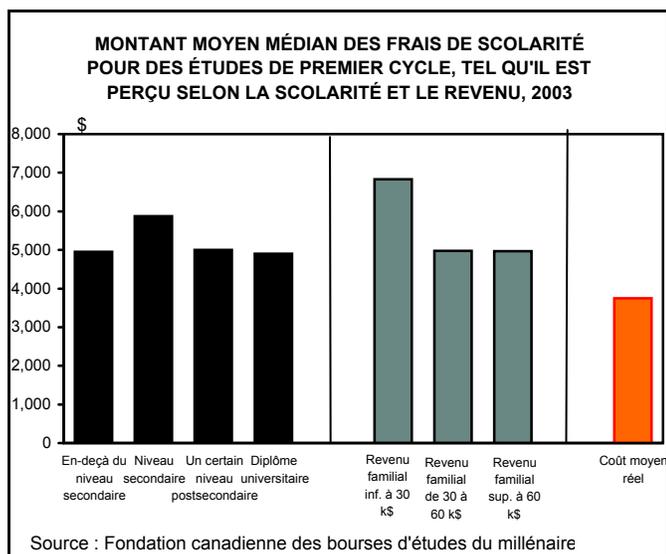


fre mal la comparaison avec d'autres diplômés de niveau postsecondaire, car 74 % des diplômés qui n'ont pas contracté de dettes d'études sont propriétaires, contre 71 % des diplômés ayant contracté de telles dettes – une différence très mince. Dans les deux cas, le taux de propriété est beaucoup plus élevé que le taux de 66 % relevé chez ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du secondaire.

Des études supérieures assurent un taux de rendement annuel de deux chiffres

Tout tourne autour de la question de savoir si le coût en vaut la peine. En soutesant les avantages et les coûts des études supérieures (ce qui comprend les revenus auxquels on doit renoncer du fait des études), on peut mesurer la rentabilité et, partant, l'opportunité d'investir dans des études postsecondaires. Une des mesures utilisées pour les calculer est le taux de rentabilité interne¹. Selon Stark (2007), le taux de rendement d'un diplôme de premier cycle, exception faite d'un diplôme d'études en médecine, était de 9,9 % pour les hommes et de 12,1 % pour les femmes en 1995. Une autre étude, cette fois de Moussaly-Sergieh et Vaillancourt (2005), a permis de découvrir que le taux de rendement d'un diplôme de premier cycle par rapport à un diplôme d'études secondaires obtenu en 2000 était de 11,5 % pour les hommes et de 14,1 % pour les femmes.

Il est plus difficile de connaître le taux de rendement d'un diplôme collégial en raison de l'absence d'études comparables. Toutefois, d'après une étude de 2006, pour ce qui est du revenu hebdomadaire, la différence en 2000 entre un diplômé du collégial et un diplômé de niveau secondaire était de 19,3 % pour les hommes et de 20,2 % pour les femmes. On pourrait déduire qu'un diplôme d'un collège offre un

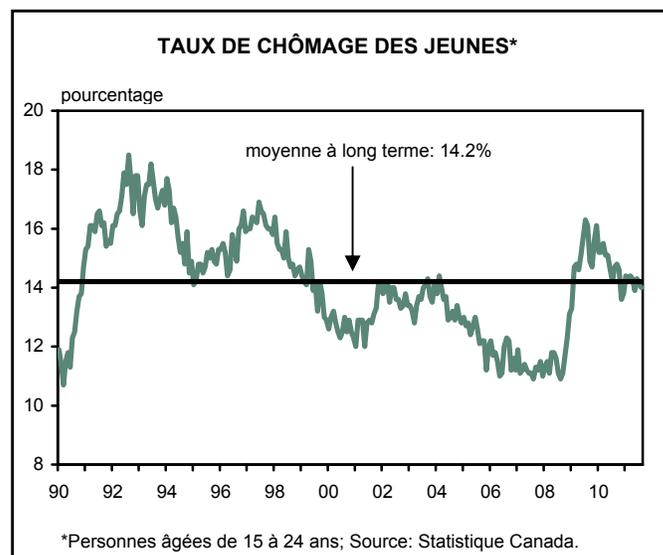


taux de rendement probablement supérieur à celui d'une université parce qu'il permet d'obtenir un revenu annuel plus élevé à l'aide d'une mise de fonds initiale plus petite.

Les Canadiens surestiment le coût et sous-estiment les avantages des études

Certaines personnes, cependant, ont l'impression que les avantages escomptés des études supérieures ne justifient pas les coûts escomptés. Dans un effort pour tenter d'évaluer quelle connaissance ont les Canadiens des coûts et des avantages escomptés, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM) a chargé Ipsos-Reid de mener un sondage en août 2003. Les personnes sondées étaient invitées à répondre à la question suivante relativement aux frais de scolarité à payer : « Selon vous, à combien s'élevaient approximativement les coûts d'une année d'études universitaires de premier cycle l'an dernier dans votre province, exclusion faite des livres, des frais connexes et des frais de subsistance? » Les réponses recueillies ont permis de constater que les Canadiens surestiment, en règle générale, le montant moyen réel des frais de scolarité. Fait plus important, elles ont révélé que les diplômés de niveau secondaire surestimaient les coûts escomptés dans une plus grande mesure que les diplômés de niveau post-secondaire. Classées selon le niveau de revenu des sondés, les réponses ont fait ressortir une tendance similaire : les personnes ayant un revenu familial maximal de 30 000 \$ sont enclines à surestimer les coûts escomptés dans une plus grande mesure que celles ayant un revenu familial supérieur à 30 000 \$. Comme les parents exercent une forte influence sur les décisions de leurs enfants, on peut déduire que les familles à faible revenu sont celles qui risquent le plus de surestimer le coût d'études futures.

Les sondés étaient ensuite invités à répondre à la question suivante, en lien avec les avantages escomptés : « D'après les données du recensement de 2001, le revenu moyen d'un diplômé de niveau secondaire s'établit à 34 632 \$. À combien estimez-vous le revenu d'un diplômé de niveau universitaire moyen? » Les résultats ont révélé que les Canadiens sous-estimaient considérablement les avantages escomptés des études postsecondaires. Bien que les résultats



n'aient pas permis de dégager un lien évident entre une certaine scolarité et les avantages financiers escomptés, ils ont révélé un lien entre le revenu familial et les avantages financiers escomptés. Les personnes appartenant à un groupe familial à faible revenu avaient une tendance un peu plus marquée à sous-estimer les avantages financiers escomptés des études supérieures.

Il existe des exceptions

Nous avons soutenu que les études postsecondaires se révèlent payantes, mais il faut remarquer que ce ne sont pas tous les diplômés qui ont une expérience positive. Il peut y avoir un décalage entre le niveau de scolarité et l'emploi obtenu par la suite, tout comme entre le domaine d'études et l'emploi obtenu. À son tour, ce décalage entre études et emploi est souvent la cause d'un roulement de personnel et est préjudiciable au revenu d'une personne et à sa situation d'emploi. Les résultats que connaît le marché du travail sont aussi influencés par les programmes d'études suivis, certains ayant une application plus directe à l'extérieur du cursus.

Les résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2006 de Statistique Canada indiquent que grosso modo 58 % des travailleurs âgés de 25 à 54 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade de niveau postsecondaire ont affirmé que leur emploi et leur scolarité étaient en étroite correspondance et que 19 % étaient d'avis que leur emploi correspondait plus ou moins à leur scolarité, tandis que 23 % ont déclaré qu'il n'y avait absolument aucun lien entre leur emploi et leur scolarité. Les personnes ayant affirmé qu'il y avait une correspondance étroite entre leur emploi et leur scolarité ou que leur emploi correspondait plus ou moins à leur scolarité touchaient un salaire horaire moyen près de 25 % supérieur à celui des personnes ayant

DÉCALAGE SCOLARITÉ / MARCHÉ DU TRAVAIL ET SALAIRES CORRESPONDANTS, 2006

	Part (%)	Salaire (\$)
Emploi / scol. en étroite correspondance	58	27
Emploi +/- en corresp. avec la scolarité	19	26
Aucun lien entre emploi et scolarité	23	20

Source : Statistique Canada, Enq. sur la dynamique du travail et du revenu 2006

déclaré qu'il n'y avait absolument aucun lien entre leur emploi et leur scolarité.

Le marché du travail chez les jeunes se porte mieux qu'on pourrait le croire

L'impression que le fait d'investir dans des études pourrait ne pas en valoir le coût tient souvent du lien qu'on établit entre l'endettement des étudiants et l'état actuel du marché du travail, considéré comme médiocre. Cette impression est attribuable à deux facteurs : premièrement, la scolarité porte ses fruits tout au long de la vie, la situation du marché du travail étant d'ailleurs appelée à s'améliorer, et, deuxièmement, dans son ensemble, le marché du travail chez les jeunes n'est pas particulièrement reluisant à l'heure actuelle.

Les jeunes ont été frappés plus durement que la moyenne par la récession de 2008-2009. C'est toujours ce qui se produit lorsque l'économie se contracte. En situation de recul du marché de l'emploi, les derniers employés embauchés sont souvent les premières victimes des mises à pied. Et les nouveaux arrivés sur le marché du travail doivent faire face à un nombre réduit d'offres d'emploi. Lorsque le taux de chômage touche tous les travailleurs, les jeunes doivent affronter une plus grande concurrence pour un nombre inférieur de postes à pourvoir de la part des travailleurs licenciés plus expérimentés. Près de 255 000 personnes âgées de 15 à 24 ans ont perdu leur emploi durant la récession, et le taux de chômage parmi ce groupe d'âge a grimpé en flèche, de plus de 5 points de pourcentage, pour atteindre un sommet de 16,3 % en juillet 2009. Depuis, seulement 48 800 nouveaux postes nets ont été créés pour les personnes de 15 à 24 ans. Cette faible croissance de l'emploi a tout

de même contribué à faire baisser le taux de chômage de 2,3 points de pourcentage, le ramenant à 14,0 %. Toutefois, il importe de souligner que le taux de chômage à l'échelle nationale avait atteint les niveaux les plus bas depuis plus de trois décennies avant la crise financière et la récession. En réalité, le taux de chômage actuel, de 14,0 %, n'est pas aussi mauvais qu'il en a l'air, puisqu'il correspond pratiquement au niveau moyen des deux dernières décennies. En plus, le taux de participation des jeunes au travail est seulement de 0,6 point de pourcentage en-dessous de sa valeur moyenne des deux dernières décennies. À vrai dire, les jeunes Canadiens ne font pas face aux perspectives de « génération perdue » qui hantent les jeunes travailleurs des États-Unis et de l'Europe. La situation est difficile pour les nouveaux diplômés, mais pas impossible. L'anémie qui prévaut finira bien par disparaître.

Au final

Le but de cet article n'est pas de diminuer les enjeux auxquels font face les jeunes aujourd'hui. Il est un fait incontestable que le marché du travail se porte moins bien qu'en 2007 ou même qu'au début de 2008. Nul doute également que la hausse du coût des études postsecondaires depuis les vingt dernières années exerce une pression financière considérable sur les étudiants et leur famille. Cependant, il y a tout lieu de croire que les études postsecondaires demeurent le meilleur investissement qu'on puisse faire. Elles augmentent les chances de faire sa place sur le marché du travail actuel et, la grande majorité du temps, elles rehaussent le niveau de vie au fil des années.

Craig Alexander
Premier vice-président et
économiste en chef
416-982-8064

Shahrzad Mobasher Fard
Économiste
416-944-5729

Note

- 1 Taux grâce auquel on peut estimer le taux d'actualisation qui permet d'établir à zéro la valeur actualisée nette (VAN) de l'ensemble des entrées et des sorties de fonds d'un investissement en particulier. Il est également possible d'interpréter la scolarité par le recours au taux de rendement annuel des gains futurs après exclusion du coût des études.

Bibliographie

- Alexander, C. et Mobasher Fard, S., *Le coût futur des études universitaires*, Services économiques TD, 15 octobre 2009.
- Bayard, J. et Greenlee, E., *L'obtention d'un diplôme au Canada: profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005*, Statistique Canada, Catalogue no. 81-595-M-No. 074, avril 2009.
- Boothby, D. et Drewes, T., *Postsecondary Education in Canada: Returns to University, College and Trades Education*, Canadian Public Policy, Vol. XXXII, No. 1, 2006.
- Boudarbat, B. et Chernoff, V., *The Determinants of Education—Job Match Among Canadian University Graduates*, IZA Discussion Paper No. 4513, Institute for the Study of Labor, 2009.
- Hango, D., *Les expériences des jeunes sur le marché du travail après la fin des études: l'effet des cheminements scolaires au fil du temps*, Statistique Canada, Catalogue no. 81-595-M-No. 087, décembre 2010.
- Hansen, J., *Rendement des études universitaires: variations selon la discipline, la profession et le secteur d'emploi*, document préparé sous contrat pour la division de l'Évaluation des programmes, Direction générale de la politique stratégique, RHDCC, septembre 2006.
- Luong, M., *Les répercussions financières des prêts étudiants*, Statistique Canada, Janvier 2010 Perspective, Catalogue no. 75-001-X.
- Moussaly-Sergieh, K. et Vaillancourt, F., *Extra Earning Power: The Financial Returns to University Education in Canada*, C.D. Howe Institute, e-brief, 14 mai 2009.
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, Système de projection des professions au Canada, (incluant une mise-à-jour des données).
- Stark, A., *Which Fields Pay, Which Fields Don't? An Examination of the Returns to University Education in Canada by Detailed Field of Study*, Ministère des Finances Canada, février 2007.
- Yuen, J., *Concordance et non-concordance entre l'emploi et les études: écarts salariaux*, Statistique Canada, Avril 2010 Perspective, Catalogue no. 75-001-X.

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD à l'intention des clients du Groupe Banque TD. Il est produit à titre informatif seulement et peut ne pas convenir à d'autres fins. Il ne vise pas à communiquer de renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans le rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, le rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs et sont sujettes à des risques inhérents et à une incertitude. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et divisions apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.